



Commune de
1609 Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 3 décembre 2013 à 20h15

à la salle de l'Eglise Evangélique de la Perrausa à Saint-Martin

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 mai 2013**
- 2. Règlement sur le droit de cité communal**
- 3. Modification du règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels**
- 4. Modification des statuts du Réseau Santé Veveyse**
- 5. Budgets 2014**
 - 5.1 Budget de fonctionnement**
 - 5.2 Budget d'investissements**
 - 5.2.1 Participation matériel pour le CSPI Le Flon / Saint-Martin
 - 5.2.2 Construction d'un abri pour bus scolaires
 - 5.2.3 Assainissement du ruisseau du Chevillard
 - 5.2.4 Complément pour achat de terrain à bâtir (art. 7 RF)
 - 5.2.5 Agrandissement du local du feu dans le complexe communal
 - 5.3 Rapport de la commission financière**
 - 5.4 Approbation**
- 6. Nomination d'un membre à la commission des naturalisations**
- 7. Divers**
 - 7.1 Information sur l'aménagement du carrefour de Fiaugères

Les documents soumis à approbation ne seront pas lus en assemblée. Ils sont à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal